

Cycle de conférences sur les discriminations linguistiques
en amont de la journée internationale de l'euskara

IDENTIFIER ET COMBATTRE LA GLOTTOPHOBIE (DISCRIMINATION À PRÉTEXTE LINGUISTIQUE)



Philippe Blanchet

PREFICS – Université Rennes 2



PREFICS
Pôle de recherche Francophones,
Interculturel, Communication,
Sociolinguistique
EA 7469

Pèr marca lou camin qu'anàn segui...



1. Préciser un point de vue: orientations sociolinguistiques
2. Témoignages de glottophobie subie et produite
3. Définitions : *discriminations – glottophobie*
4. *L'illégalité* des discriminations glottophobes
5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France
6. Quelles actions pour combattre la glottophobie?
7. Discussion...

1. Préciser un point de vue: orientations sociolinguistiques

- Sociolinguistique : *langue* ↔ *société*
- Diversité linguistique: *diversité des sociétés, des individus, des langues et des usages*
- Les « langues » comme pratiques sociales
- Une focale sur les inégalités, les injustices, les discriminations
- Expériences, éthiques et engagements personnels



2. Témoignage de glottophobie (générale et institutionnelle)

XXX m'a raconté un jour que nous mangions dans un restaurant au bord des quais (à Nouméa) "en face" de la prison (Nouvelle) **son séjour en prison pour avoir parlé et écrit en xârâcùù** !! elle en garde un souvenir douloureux qui a nourri son combat.

NB: Jusqu'en 1983 les personnes qui utilisaient une langue kanak en public risquaient une peine de prison en Nouvelle Calédonie (territoire français)



2. Témoignage de glottophobie (générale / institutionnelle)

« Le visa de long séjour délivré au **conjoint d'un citoyen français** vaut dorénavant titre de séjour et autorisation de travail pour une durée d'un an. (...) **le conjoint étranger d'un citoyen français doit se soumettre**, sauf exception, dans le pays dans lequel il sollicite son visa de long séjour, à une évaluation de son degré de connaissance de la langue française et des valeurs de la République, et **au besoin, suivre une formation** de deux mois maximum dans ce même pays. **Le visa ne peut être délivré que sur production d'une attestation de suivi de cette formation**, lorsqu'elle a été jugée nécessaire. »

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-retour-en-france/avant-le-retour-conseils-et/article/conjoint-etranger>



2. Témoignage de glottophobie (générale et institutionnelle)

- « Je souhaite par ailleurs attirer votre attention sur la proposition d'afficher la devise de la République en langue régionale. Or, le principe d'indivisibilité de la République s'impose à toutes et à tous et doit trouver son affirmation dans l'affichage de sa devise sur les édifices publics. Ce principe fondamental me parait **donc s'opposer à ce que la proclamation de la devise de la République, qui contribue à l'affirmation de l'identité nationale, puisse être faite dans une autre langue que celle de la République** »

(Michel Quéré, Recteur d'académie de Rennes, lettre du 3 octobre 2013 au président du conseil régional de Bretagne)



2. Témoignage de glottophobie (générale et institutionnelle)

- Mon fils et un de ses amis sont arrivés devant chez nous en scooter et à ce moment-là la police les a contrôlés. J'ai vu ça de ma fenêtre et je suis sorti demander à mon fils ce qui se passait. Je lui ai parlé en basque, dans la famille, on se parle en langue basque. **Un policier m'a dit « je vous interdis de parler basque » avec une grande violence.**



2. Témoignage de glottophobie (institutionnelle/école)

« Il y aussi la problématique de l'accent, (il faudrait) **que nos enfants puissent s'exprimer couramment, sans accent**, devant les gens qui vont leur donner un travail et devant l'ensemble de la société.»

Vice-Recteur de Mayotte, juin 2011,
(Lucie Delaporte, Médiapart, 9 juin 2011)



2. Témoignage de glottophobie (institutionnelle/école)

J'ai eu le concours de professeur des écoles (CRPE) spécialité "langue régionale basque" en juin 2011. J'ai été formé par l'Éducation Nationale à mon métier car les IUFM venaient de disparaître et les ESPE n'étaient pas encore créées. J'ai profondément été marqué par la remarque d'un inspecteur de l'Éducation Nationale, qui nous accueillant dans son inspection pour une session de formation fin 2011, m'a ainsi interpellé en m'entendant parler en basque avec une collègue lors d'une pause :

- « **Ici on parle français, on est à l'Éducation Nationale, on est en France !** ».



2. Témoignage de glottophobie (générale et institutionnelle)



ACCUEIL PRESSE DROITS & DÉMARCHES TEXTES & RÉF


LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Ministère de la Justice

TEXTES & RÉFORMES

CIVIL PÉNAL COMMERCIAL CONST

Accueil > Textes soumis à concertation > Ratification de la Charte des langues régionales et minoritaires

13 octobre 2015

Ratification de la Charte des langues régionales et minoritaires

Donnez votre avis grâce à la grande consultation en ligne jusqu'au 23 octobre 2015

Lors du Conseil des ministres du vendredi 31 juillet 2015, Christiane Taubira a présenté le projet de loi portant ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Ce projet de loi engage la France à appliquer 39 mesures des 98 que comporte la Charte européenne afin consacrer le droit aux citoyens d'employer une langue régionale ou minoritaire dans le vie privée ou publique. Christiane Taubira a décidé d'organiser une consultation publique afin que chacun puisse faire part de ses commentaires sur les 39 mesures que le texte propose de ratifier. **Exprimez-vous !**

2. Témoignage de glottophobie (générale et institutionnelle)



Michel ONFRAY

@michelonfray



Suivre

Langues régionales : comment dit on ordinateur ou télévision en corse ? Tracteur et téléphone en breton ? Train et avion en occitan ?



2. Témoignage de glottophobie (générale et institutionnelle)

« Il vaut mieux former des informaticiens maîtrisant le français et parlant anglais plutôt que des bergers parlant corse ou occitan »

Claude Allègre, L'Express, 24 juillet 2003



2. Témoignage de glottophobie (générale et institutionnelle)

« Promouvoir les langues régionales est un retour aux principautés et aux féodalités du Moyen-Age »

Henri Guaino, député, discours à l'assemblée nationale, 23/01/2014



2. Témoignage de glottophobie (générale et institutionnelle)

Refus par la justice de la graphie bretonne prénom du
petit Fañch (2017)



2. Témoignage de glottophobie (générale)

Bonjour, je me nomme XXX. Je suis d'origine québécoise (...) cette forme de discrimination linguistique (glottophobie) existe aussi à l'extérieure de la France. Je veux dire, que **ce sentiment de "supériorité" se fait à travers toute la francophonie, où la France et particulièrement le français de Paris, se place en seul tenant du langage réellement légitime.**



2. Témoignage de glottophobie (générale)

« J'aime beaucoup les amis canadiens. J'apprécie beaucoup **leur parler pittoresque**. Mais, tout de même, n'oublions pas que la langue québécoise a été importée dans le Nouveau Monde surtout du parler poitevin, avant Corneille et Racine, avant Boileau, avant Voiture, avant Vaugelas, **avant l'Académie, qui a fait de la langue française une langue très sûre, très pure, très exacte.** »

Maurice Druon, membre de l'Académie française,
Radio France internationale le 15 janvier 2006



2. Témoignage de glottophobie (santé)

Je travaille au sein d'un hôpital public et en parallèle je poursuis en formation continue un master RH à XXX. Dans ce cadre et en lien avec mon expérience aux urgences, mon sujet de mémoire porte sur la discrimination dans le champs de la santé envers les patients étrangers. Une partie de ma recherche s'intéresse au **refus de soins lié à la barrière de la langue.**



2. Témoignage de glottophobie (emploi)

Un ami de jeunesse. Contrôleur à la direction du travail, à Ajaccio, nous sommes au début du Statut particulier, il épingle un déménageur indélicat avec ses employés, en inscrivant dans son rapport **tous les noms de communes en corse. Le préfet Bernard l'a suspendu car il a refusé de les toscaniser** (la graphie officielle française !). Il a pu retrouver ses fonctions après une lutte syndicale, on lui a trouvé un placard à Bastia. Ecoeuré, il a démissionné.



2. Témoignage de glottophobie (emploi)



U.T.S. - U.G.T.G.
UNION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *À propos de la mobilisation des salariés de la Clinique de CHOISY au Gosier*

Une salariée de la Clinique de CHOISY au Gosier a été convoquée le Mercredi 13 Avril 2016 par la Direction **padavwa I PALÉ KRÉYOL AN KLINIK LA.**

SA VLÉ DI, NOU PA DWÈT PALÉ LANG MATÈWNEL AN NOU AN KLINIK CHOISY AN GWADLOUP.

Dernière trouvaille de la Direction qui estime que parler créole à la clinique de Choisy s'apparente à une insulte et un mépris susceptible d'entraîner une sanction disciplinaire.

En conséquence, le **Personnel de la Clinique de CHOISY est mobilisé ce jour Jeudi 14 avril 2016 depuis 09h30.**

DORÉNAVANT, LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL NE S'EXPRIMERONT QU'EN CRÉOLE DANS TOUTES LES INSTANCES.

**KRÉYOL SÉ LANG AN NOU !!
NOU KÉ KONTINIYÉ PALÉ KRÉYOL !!**

Lapwent, 14 Avri 2016
Section **UTS-UGTG/Clinique Choisy**

2. Témoignages de glottophobie (générale / emploi)



2. Témoignage de glottophobie (emploi)

- « Un ami, **originaire d'une ville près de Toulouse et avec un accent de la région**, cherchait un **emploi saisonnier dans une école de FLE** pour enseigner le français et durant l'entretien d'embauche l'employeur lui a fait remarquer qu'il **devrait travailler sur son accent**, c'est-à-dire j'imagine avoir un accent plus "parisien". » (oct. 2016)



2. Témoignage de glottophobie (emploi / école)

Je me souviens d'avoir préparé le CAPES théorique en Lettres modernes à Montpellier³ (...) elle a été recalée aux entretiens oraux..(...) les examinateurs lui avaient carrément dit : "**Revenez vous présenter au CAPES quand vous aurez oublié votre accent**"...



2. Témoignage de glottophobie (emploi / école)

- « Je vous enverrai vos papiers de titularisation **lorsque vous aurez changé de langue sur votre répondeur** ».

(message d'un-e fonctionnaire du ministère de l'EN sur le répondeur d'un enseignant certifié de langue corse)



2. Témoignage de glottophobie (école)

« -On avait des collègues suédois qui étaient affolés de voir ce qu'on faisait en étude de la langue.

-Ça dépend aussi de la langue. Le suédois on l'apprend en 3 mois, le français il faut au moins 3 ans.

-Nous aussi on avait une collègue anglaise affolée. On n'a pas la même langue, c'est normal.

-Oui, **le suédois c'est rudimentaire.** »

(réunion d'enseignant-e-s, Rennes, 2013)



2. Témoignage de glottophobie (école)

- « ils sont là pour apprendre le français donc **ils n'ont pas à parler leur(s) langue(s).** »
- « ils sont **semi-lingues** »
- « **Ils ne parlent rien** »

(Enseignant-e-s, 2013 et 2016)



2. Témoignage de glottophobie (école)

- « à un moment **il a bien fallu progresser** »

(réponse d'une enseignante en 2016, à une remarque de ma part sur les méthodes inhumaines utilisées pour imposer le français et interdire le provençal à ma grand-mère à l'école)

()

2. Témoignage de glottophobie (école / générale)

« Les enfants sont venus me voir en disant : maîtresse je ne sais pas quoi faire, **mes parents ne veulent pas que je chante arabe** (et il y avait des élèves arabophones à côté !) (...) l'arabe est une des 7 langues choisies par les élèves à l'unanimité (...) Un parent (puis 2 ou 3) est venu me voir à part et m'a dit (...) **qu'il était hors de question que l'élève parle cette langue** (n'arrivait même pas à prononcer le mot "arabe", comme si c'était un gros mot) ».



2. Témoignage de glottophobie (école)

Dans l'enceinte de l'école, les élèves doivent utiliser seulement le français pour communiquer entre eux afin d'établir une meilleure compréhension de chacun et d'éviter des conflits éventuels.

École primaire, Toulon, 2013

2. Témoignage de glottophobie (école)

-PE: « Comment tu t'appelles?

-ENA: « **Ah**med »

-PE: « **En France on prononce pas les H. Tu t'appelles Amed**. Répète ton nom. Amed »

L'enfant pleure

Arrivée en UPE2A, École primaire, Marseille, 2013



2. Témoignage de glottophobie (école)

« Le cours débute et je me retrouve à faire la lecture pour la classe, d'un passage du livre que nous étions en train d'étudier. **La prof' m'arrête en plein milieu d'une phrase et me demande de reprendre. Ce que je fais et elle m'interrompt de nouveau au même endroit en me signifiant cette fois-ci que ma prononciation du mot "amoureuse" n'est pas la bonne. Suite à quoi, elle m'a fait répéter cinq ou six fois le même mot pour que je le prononce de la même façon qu'elle.** Tout ça pour une question d'accent, résultat, je n'ai plus osé ouvrir la bouche dans son cours tout le temps qu'a duré son remplacement. »



2. Témoignage de glottophobie (école / générale)

Enseignant de Perpignan : dans les quartiers/// ils ne maîtrisent pas le français

Enquêtrice : celui de l'école vous voulez dire↑

Enseignant de Perpignan : oui/// celui de l'école// c'est le français/// il n'y en a qu'un que je sache

Auger, Nathalie et Romain, Christina (Dir.), 2014, *Violence verbale et école*, Paris, L'Harmattan, 268 p.

2. Témoignage de glottophobie (école / générale)

En 4ème, j'ai choisi l'espagnol en deuxième langue (LV2) car je voulais être capable d'écrire cette langue que je pratiquais depuis mon enfance à l'oral uniquement. Il y avait dans ce choix énormément d'affect et de fierté par rapport à ma famille. Certes j'avais des facilités mais le parler « andalous » que je maîtrisais ne faisait malheureusement pas le bonheur de mon professeur d'espagnol qui me reprenait en me disant que j'oubliais de prononcer des lettres en fin de mot (le « s » final ne se prononce pas trop dans le sud de l'Espagne, le « d » final non plus d'ailleurs...) ou que je n'employais pas le bon vocabulaire (« manteca » qui a toujours signifié « beurre » pour ma famille et moi devenait « mantequilla » pour l'espagnol « castillan », l'espagnol normé enseigné par l'Education nationale).

2. Témoignage de glottophobie (école / générale)

- « D'une façon moins absolue bien sûr, mais sans doute tout aussi tragique, **les jeunes qui subissent aujourd'hui l'appauvrissement massif du vocabulaire contemporain me font penser au petit Victor**, comme lui 'deshérités' et privés d'eux-mêmes. Quand 'aimer', 'estimer', 'apprécier', 'admirer' sont invariablement remplacés par 'kiffer', le problème n'est pas seulement que l'expression perd sa précision mais surtout que l'émotion perd sa richesse »

BELLAMY, François-Xavier. *Les Déshérités Ou L'urgence de Transmettre*. Plon, 2014, p. 13 (agrégé de Lettres Classiques et élu LR)



2. Témoignage de glottophobie (école)

Lors d'un de mes cours d'éducation socioculturelle avec une classe de 3ème, j'ai évoqué les différents types de discriminations possibles, dont la glottophobie. Voici leur réaction:

« Ah bien **ça madame, nous on est des victimes tous les jours. Tous les profs nous disent qu'on est nuls quand on parle. A force, on se sent des moins que rien. Du coup, bah on arrête de parler. Ça devrait être puni par la loi!** »



3. Définitions de *discrimination*

- **Illégitimité (critère éthique):**

« **Une disparité de traitement fondée sur un critère illégitime** »

(Benbassa, 2010, *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, p. 19).

- **Illégalité (critère juridique):**

« Constitue une discrimination **toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de ...** (loi française de **2001 revue en 2006, 2014, 2016**)



3. Intérêt de *glottophobie*

- Toute disparité de traitement, toute distinction, opérée entre des personnes physiques ou morales **sur le prétexte de leurs pratiques linguistiques** (de la ou des langues qu'elles utilisent et de la façon dont elles les utilisent à l'oral et à l'écrit).
- Discrimination **des personnes** et pas — ou pas uniquement — des pratiques linguistiques.
- Déplacer la question des discriminations à prétexte linguistique **du champ linguistique au champ sociopolitique** (cf. xénophobie, homophobie, islamophobie...).
- NB: cf. *linguicisme*



4. Éléments *d'illégalité* des discriminations glottophobes

- **Article 26** : (...) **la loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment** de race, de couleur, de sexe, **de langue**, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

(Pacte international relatif aux droits civils et politiques,

ONU en 1966, actif depuis 1976).



4. Éléments *d'illégalité* des discriminations glottophobes

- **Article 2. 1.** Les Etats parties s'engagent à **respecter les droits** qui sont énoncés dans la présente Convention et à **les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération** de race, de couleur, de sexe, **de langue**, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.

(Convention relative aux Droits de l'Enfant, ONU 1989).



4. Éléments *d'illégalité* des discriminations glottophobes

ARTICLE 14 : Interdiction de discrimination

- La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Convention doit être assurée, **sans distinction aucune, fondée notamment sur** le sexe, la race, la couleur, **la langue**, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.

*Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de
l'Homme et des Libertés Fondamentales*

(Conseil de l'Europe 1950)



4. Éléments *d'illégalité* des discriminations glottophobes

- **Article 21 : Non-discrimination**
 - 1. **Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur** le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, **la langue**, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Charte Européenne des Droits Fondamentaux (Union Européenne 2000 devenue contraignante en 2007)



4. Éléments *d'illégalité* des discriminations glottophobes

- « Constitue une discrimination **toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de** leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, **de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français**, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée »


(lois françaises de **2001 revue en 2006, 2014, 2016; article 225 du Code Pénal**)



5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France


- La « République une et indivisible »
- « Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française » (Abbé Grégoire)
- « Dans toutes les parties de la République, l'instruction ne se fait qu'en langue française » (octobre 1793 – La Terreur)
- « *Nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française (...) il ne pourra être enregistré aucun acte, même sous seing privé, s'il n'est écrit en langue française* » (juillet 1794 – La Terreur)
- Une « religion d'État » (Cerquiglini, Encrevé, Walter...)
- Un « fétichisme de la langue » (Bourdieu et Boltanski)
- « La langue de la République est le français » (Constitution, 1992)





5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France


- Le principe d'unicité ethnonationale
- La question des rapports égalité / diversité
- Le fond colonialiste (intérieur et extérieur)



5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France

Devinette:

- Qui a dit: «L'unité nationale, nous la voulons absolue, avec une seule langue, le français, et une seule personnalité, française »?



5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France

Version originale (en fait!):

- « La unidad nacional la queremos absoluta, con una sola lengua, el castellano y una sola personalidad, la española »

Réponse: Francisco Franco

5. Le fond colonialiste...

Discours prononcé par Jules Ferry à la Chambre des députés, le 28 juillet 1885.

- « Il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale (...) Messieurs, il y a un second point (...) c'est **le côté humanitaire et civilisateur de la question** (...) Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Je répète **qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures** ».

NB: Jules Ferry (1832-1893) a été ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1881, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de 1883 à mars 1885.



5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France

Le fond colonialiste de l'école, appareil idéologique d'État

« Mais **nos écoles primaires doivent être entièrement en français et ne servir qu'à l'enseignement du français.** Laissons aux parents le soin de transmettre leur langage à leurs enfants et attendons tranquillement l'œuvre du temps [...] **Nous amènerons insensiblement les populations soumises à notre domination à s'incliner devant la force des choses et à accepter notre langue et notre civilisation,** comme elles ont été forcées de reconnaître notre autorité et la force matérielle de nos armes »

Carré, I., 1922 [1889], *Méthode pratique de langages, de lecture, d'écriture et de calcul plus spécialement destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas français, et qui arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale.* Livre du maître, Armand Colin, p. 49.

5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France

L'école comme appareil idéologique d'État:

- « Dans toutes les parties de la République, l'instruction ne se fait qu'en langue française » (octobre 1793 – La Terreur)
- « Le français sera seul en usage dans l'école » (arrêté du 7 juin 1880 fixant le règlement-modèle des écoles primaires)



5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France

L'école comme appareil idéologique d'État:

II. Le français est notre langue maternelle.

Le petit enfant, qui d'abord ne poussait que des cris, essaiera d'imiter les sons qu'il entend prononcer autour de lui ; mais ces sons n'ont aucune signification ni pour lui, ni pour les autres. — C'est seulement plus tard que ces sons auront un sens. — Alors, il *parlera*.

Comme c'est sa maman qui s'occupera surtout de lui apprendre les premiers éléments de la langue, on dira que la première langue parlée par un enfant est sa *langue maternelle*.

RÉSUMÉ. — La première langue parlée par un enfant est sa *langue maternelle* parce que c'est surtout sa maman qui la lui a apprise.

Notre langue maternelle est le *français* dont la plupart des mots viennent du *latin*, que l'on parle encore à l'église et que beaucoup d'élèves de l'enseignement secondaire apprennent.

EXERCICES

1. Comment s'appelle la langue maternelle :

D'un petit Anglais, d'un petit Allemand, d'un Espagnol, d'un Grec, d'un Belge, d'un Italien, d'un Suisse, d'un Russe, d'un Hollandais, d'un Américain des Etats-Unis, d'un Argentin ?

Attention ! Il y a des pièges.

Notre Langue
Maternelle, manuel de
français, A. Colin, 1947

5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France

●●●● Digicel 3G 14:56 10%

< Tweet 🔍 ✍️



Jean-Michel Blanquer
@jmblanquer

La première mission de l'école est d'être l'école du langage, un langage de qualité qui amène chacun au meilleur de lui-même.

16/06/2017 06:54



Jean-Michel Blanquer
@jmblanquer

Suivre

Il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule République.

17:02 - 15 nov. 2017

2 145 Retweets 3 535 J'aime



410 2,1k 3,5k

5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France



Florian Philippot ✓

@f_philippot

 Suivre

Face à l'infâme et bête réforme, devant laquelle quelques démagogues se pâment, parce que le français est notre âme, [#Jesuiscirconflexe](#)

08:58 - 4 Feb 2016



758



730



5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France



Victor.R10 @PrinceZinou10

5h

@ElsaDiMeo @sciencespo @PSaix
@partisocialiste @Cyril10Meo le partis
socialiste participe à cette montée du
racisme c'est une honte



PS Aix-en-Provence

@PSaix



@PrinceZinou10 @ElsaDiMeo
@sciencespo @partisocialiste
@Cyril10Meo Le parti. Sans "s". Aimer la
France ça commence par aimer le
français.

02/12/2015 19:07

5. La glottophobie et l'idéologie linguistique hégémonique en France



Emmanuel Macron ✓

@EmmanuelMacron

 Suivre

Retour sur un acte fondateur de notre identité : l'ordonnance de Villers-Cotterêts. #JEP2017 @bernstephane

12:22 - 16 sept. 2017 · Le Port-Marly, France

 240  547  1 673

« Parce qu'à ce moment-là, dans ce château, le roi a décidé que tous ceux qui vivaient dans son royaume devaient parler français. »
E. Macron le 16 septembre 2017

6. Quelles actions pour combattre la glottophobie?

1. Les fondements juridiques (textes internationaux, art. 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, art. 75 de la Constitution, art. 225 du Code Pénal version 2016, art. 21 de la Loi Toubon (1994)
- Loi du 7 août 2015 portant **Nouvelle Organisation Territoriale de la République**, Article 103:
 - « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans **le respect des droits culturels** énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ».
 - cf. Décret n° 2007-376 du 20 mars 2007 portant publication de la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**, (UNESCO) adoptée le 20 octobre 2005 à Paris.



6. Quelles actions pour combattre la glottophobie?

- Loi du 7 août 2015 portant **Nouvelle Organisation Territoriale de la République**, Article 104:
« Les **compétences en matière de** culture, de sport, de tourisme, de **promotion des langues régionales** et d'éducation populaire sont **partagées entre les communes, les départements, les régions** et les collectivités à statut particulier »

NB: Les langues sont des ressources, des moyens et des objets culturels.



6. Quelles actions pour combattre la glottophobie?

- Les actions globales « par le haut » à différents niveaux
- Une action éducative générale à tous niveaux
- Les actions de terrain au quotidien de chacun-e d'entre nous



6. Quelles actions pour combattre la glottophobie?

- Changer les idées sur le bi-plurilinguisme
- Lutter contre l'insécurité linguistique
- Ne pas reproduire de glottophobie à un autre niveau (ne pas devenir dominant à la place du dominant mais supprimer la domination)
- Remettre en question la reproduction de standardisations normatives et de systèmes graphiques excluants





SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES





**GRAMACI - GRAZIE – SAHHA - MERCI BRAZ!
MILESKER!
PÈR L'ESCOUTO ATENCIUNADO....**



